





# TRAVAUX RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE PHASE 2

Dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien. Nous entamons la phase 2 du chantier, après l'achèvement de la phase 1. Une communication sera faite à l'issue de la phase 2 pour préciser les modalités de la phase 3.

## Quoi?

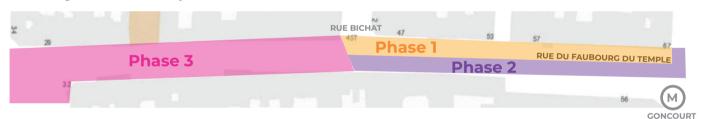
Dans le cadre de l'opération « Embellir votre quartier », nous réaménageons les espaces au profit des piétons et des cyclistes en créant une vélorue et en élargissant le trottoir côté pair.

### Où?

Rue du Faubourg du Temple, entre l'avenue Parmentier et la rue Bichat

## Quand?

Phase 2 - janvier 2024, pour environ 2 mois



- **≜ Phase 1:** 30 octobre 23 décembre 2023 Réalisée
- **≜ Phase 2: janvier 2024, pour environ 2 mois**
- **≜ Phase 3 :** dans la continuité, jusqu'à l'été 2024

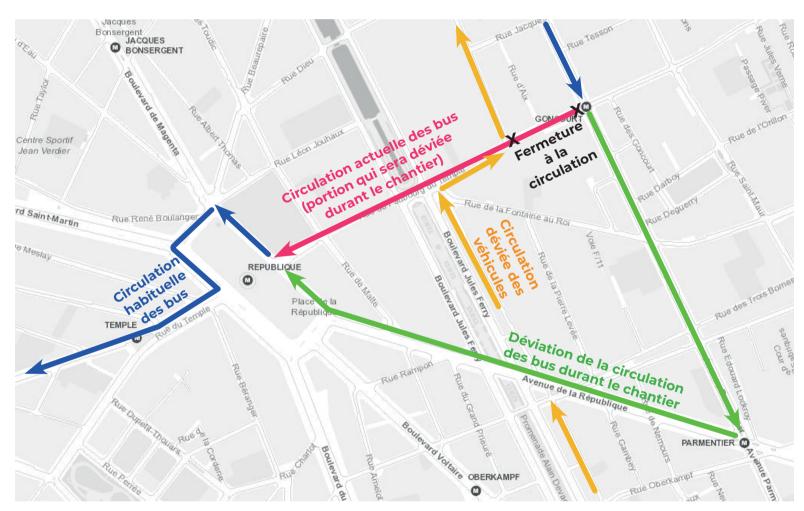


Photomontage illustrant le principe de l'aménagement (Crédits : SAGP)

≜ Réalisation de la chaussée et élargissement du trottoir côté pair, de l'avenue Parmentier à la rue Bichat

# Les impacts:

- ≟ L'accès aux logements et aux commerces est maintenu pendant toute la durée des travaux.
- ≟ Les travaux de voirie nécessitent la fermeture par tronçons de la rue du Faubourg du Temple.
- ≜ Les véhicules pourront désormais emprunter la rue de la Folie Méricourt, inversée définitivement, puis la rue du Faubourg du Temple inversée provisoirement jusqu'à la rue Bichat, et enfin la rue Bichat dont le sens est inversé définitivement vers la rue Alibert.
- ≜ Les parkings privés des n°48, 50, 56 et 59 de la rue du Faubourg du Temple ne seront plus accessibles entre le 3 janvier et le 1er mars 2024. Des droits de stationnement résidentiel gratuits peuvent être octroyés aux usagers selon la procédure dédiée.
- ≜ La circulation des bus (lignes 20 et 75 ainsi que les noctiliens N12 et N23) sera déviée par les avenues Parmentier puis République, pendant toute la durée des travaux, selon le schéma ci-dessous :



≜ Les conditions de collectes seront modifiées, mais la propreté du secteur sera assurée pendant toute la durée du chantier.

#### **Contacts**

#### **RÉALISATION**

VILLE DE PARIS DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS 121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13<sup>ÉME</sup>

#### **ENTREPRISES**

EUROVIA / AXIMUM / FAYOLLE / EJL

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975\* \*COÛT D'UN APPEL LOCAL Conception et impression : Ville de Paris

